



## La statue de Saint Théodule sur la place de la Majorie

La plupart des Valaisans connaissent le patron du diocèse de Sion, saint Théodule, pour avoir vu son nom associé notamment à des domaines viticoles ou à des noms de rue. Il est une figure importante de l'histoire du canton en ce sens qu'il participa à la christianisation du Valais à la fin de l'époque romaine. Il est le premier évêque connu du canton.

Saint Théodule a vécu dans la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> siècle et est contemporain de saint Ambroise et de saint Augustin. Il participa non seulement à la christianisation de la terre valaisanne, mais joua un rôle décisif dans la naissance d'un culte des martyrs dans la future ville de Saint-Maurice, nommée encore Agaune à cette époque. Alors que la légion thébaine a été massacrée en ce lieu presque un siècle auparavant, saint Théodule se lance à la recherche des reliques des soldats de la légion thébaine et érige un premier sanctuaire, un siècle avant la fondation de l'Abbaye elle-même. Saint Théodule occupa sa charge à Martigny qui, jusqu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle demeura siège épiscopal.

Saint Théodule est également le héros de légendes populaires : Celle par exemple du diable et de la cloche : saint Théodule pressentant que le pape de Rome s'apprête à passer la veillée pascale en galante compagnie décide de se rendre au plus vite sur les lieux pour l'admonester. Il rencontre un diable en ville de Sion, celui-ci se propose de l'emmener vers la cité vaticane par la voie des airs. Après qu'il lui ait fait les remontrances d'usage, le pape reconnaissant décide d'offrir au saint, sur sa demande, une cloche miraculeuse qui fut bénie par saint Pierre et qui fut miraculeusement retrouvée alors qu'enterrée elle sonna miraculeusement. Pour la ramener à Sion il eut à nouveau recours à la voie des airs, grâce au même diable.

Une autre légende explique pourquoi la figure de saint Théodule est souvent associée à la viticulture. Il s'agit du miracle du moût. Il intervint ainsi pour éviter à ses diocésains une vendange désastreuse. Un jour, alors que leurs vignes ne produisent presque plus rien, les Valaisans implorèrent l'aide de leur évêque. Saint Théodule prend quelques grappes, les bénit, les presse et procure ainsi une grande quantité de moût d'excellente qualité.

La statue de saint Théodule, devant la Majorie, fut érigée en 1965, à l'occasion des 150 ans de l'entrée du Valais dans la Confédération. Elle est l'œuvre de l'artiste valaisan Jacques Barman. La statue, coulée dans un métal gris foncé, s'accorde bien à la roche grise veinée de blanc qui l'entoure. Le saint patron du Valais se tient debout dans une attitude de fierté, de puissance et de forte volonté.

Source : Nouvelliste, 16 juin 1965



## La salle du Grand Conseil et sa décoration murale

Selon la Constitution cantonale valaisanne de 1875, Sion « est le Chef-lieu du Canton. » Si dans les faits la ville de Sion a toujours occupé un rôle prééminent, ce décret de la fin du XIX siècle lui impose certaines obligations liées à ses prérogatives de chef-lieu cantonal. Parmi celles-ci, il s'agit de trouver un lieu suffisamment spacieux pour y loger le législatif cantonal. Jusqu'en 1924 le Grand Conseil siègera à l'Hôtel de ville. Devenu trop exigü avec le temps, la ville met alors à la disposition des députés la grande salle du Casino. Toujours à l'étrouit dans son nouvel espace, décision est prise de bâtir une nouvelle salle du Grand Conseil sur les lieux mêmes.

Dans l'esprit de l'architecte Alphonse de Kalbermatten, les décorations à apporter à la nouvelle salle du Casino, achevée en 1938 au prix de la démolition de nombreuses bâtisses adjacentes, font partie intégrante de sa conception globale d'aménagement. Il présente en 1938 et en 1939 au président de la Ville ses projets de lambrissage et de décoration picturale. La salle du Grand Conseil est dotée, face à l'entrée, d'un grand panneau de 3,70 mètres de hauteur sur 7,30 mètres de longueur. Le peintre Ernest Biéler va y exécuter une fresque au sujet historique et allégorique sur le Valais.

Ernest Biéler (1863-1948) a 78 ans au moment où il entame ce travail. Agencée comme un triptyque médiéval, la fresque représente, en son centre, les députés du Valais au retour de la diète de Zürich, en 1815. Ils apportent au Gouvernement l'acte reconnaissant l'entrée du nouveau canton dans la Confédération. La procession des députés se déroule sur un fond de ciel occupé par les châteaux de Tourbillon et de Valère où Mathieu Schiner et Georges Supersaxo, deux figures majeures et rivaux du canton au XVI siècle s'affrontent. Le drapeau de Sion, celui des dizains ainsi que la bannière fédérale claquent au vent. La foule, les magistrats et les ecclésiastiques portent des costumes d'époque riches en couleurs. Biéler a surtout voulu représenter des personnages contemporains de l'acte de rattachement à la Confédération ainsi que ses propres contemporains, comme le président de la ville de Sion en 1943, Joseph Kuntschen. Au milieu les châteaux prennent plus d'importance. A droite et à gauche, formant le cadre de la fresque, des scènes de la vie rurale sont représentées comme sur un autre plan. Elles complètent la magnifique composition : descente des mayens pour la vendange et montée à l'alpage, costumes saviésans, anniviards et évolénards, mulets. Le violet du ciel détonne. Il fait ressortir les masses de Tourbillon et de Valère et donne beaucoup d'éclat au ciel, comme si la composition jaillissait d'une vision du Valais de toujours.

Sources : Tschopp, Patrice : La salle du Grand Conseil (1939) et sa décoration murale (1944), au Casino / Patrice Tschopp, Sion : Sedunum Nostrum, 1994



## La statue de la Catherine sur la place de la Planta

La Catherine est le nom donné à la statue érigée en 1915, à l'occasion du centième anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération suisse, sur la place de la Planta, près de la Cathédrale de Sion. En raison de la première guerre mondiale, elle ne fut inaugurée qu'en 1919, sans réelle ferveur populaire. Elle est l'œuvre de l'artiste sculpteur James Vibert (1872-1942). Élève de Rodin, James Vibert fut dès 1903 professeur à l'école des Beaux-Arts de Genève. Il est l'auteur de plusieurs monuments très connus, dont le "Serment des 3 Suisses" au Palais fédéral. La représentante féminine du Valais est censée remettre une guirlande de reconnaissance à la mère patrie Helvétie que l'on peut imaginer se trouver en face d'elle.

Ce nom de Catherine serait plutôt un nom donné en l'honneur du prénom que portent de nombreuses femmes valaisannes. D'autres suggèrent que ce nom est lié, par dérision, à celui des catherinettes, donné à l'époque aux femmes restées célibataires après l'âge de 25 ans. Au début, le nom attribué par l'artiste et les autorités était celui de la "Valaisanne" en costume de Savièse, une femme tranquille, vaillante sans autre prétention... Cette statue, à l'image de celle d'Helvetia, se présente pour beaucoup comme le symbole de la Valaisanne idéalisée, femme forte et pleine de courage et de patience, digne représentante en cela des valeurs fantasmées liées à la société agro-pastorale de toujours. Mais notre Valaisanne n'a jamais fait vibrer le cœur de la population. Lors de la présentation de son modèle, en 1914, un critique la décrivait ainsi dans la « Gazette du Valais » : « Une grosse femme, sans chapeau, le regard vague dirigé vers le ciel, le buste légèrement penché en arrière, tient avec effort de ses deux mains tournées au dehors, une lourde guirlande, qui tombe de chaque côté de sa jupe... »

Source : Poncet, Louis, Le monument du centenaire ; In : Gazette, 64,1919, 63, p.2

Depuis près d'un siècle elle contemple, de son œil de pierre, les défilés successifs des foires aux bestiaux, des rassemblements patriotiques, militaires ou sportifs et depuis quelques années les rassemblements alcoolisés du jardin public attenant.